

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES

JOURNAL TRIMESTRIEL

N°28
PRINTEMPS 2025

- St-Martin de la Cluze
- Avignonet
- Roissard
- Treffort
- Tréminis
- Prébois
- Le Percy
- Sinard
- Château-Bernard
- St-Andéol
- St-Guillaume
- Clelles
- St-Martin de Clelles
- Monestier du Percy
- St-Paul lès Monestier
- St-Maurice en Trièves
- Mens
- St-Baudille et Pipet
- Châtel en Trièves
- Cornillon en Trièves
- Lavars
- St-Jean d'Hérans
- Monestier de Clermont
- Gresse-en-Vercors
- St-Michel les Portes
- Chichilianne
- Lalley



ÉTUDE CLIMAT

QUELLE AGRICULTURE EN 2050 ?

LIRE PAGE 9

SERVICES DU QUOTIDIEN & PROJETS DE DÉVELOPPEMENT



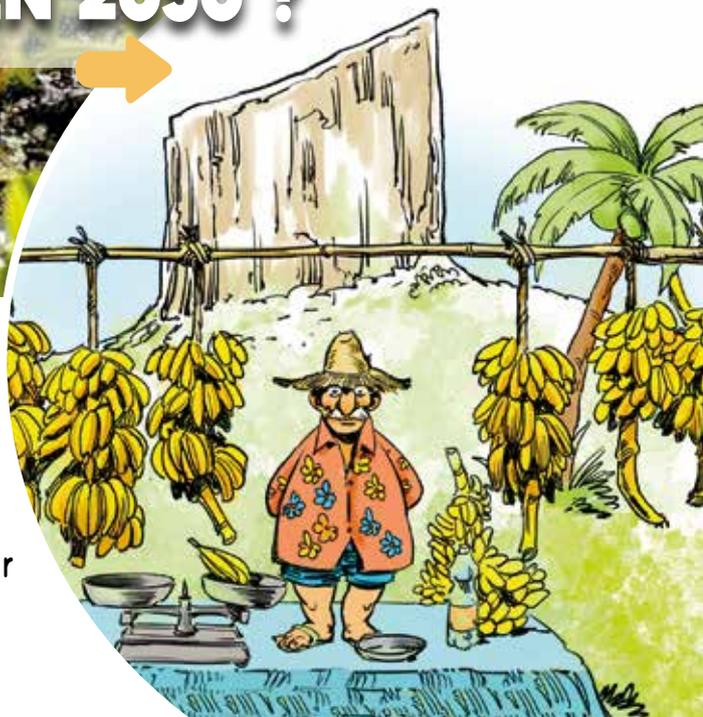
GESTION DE L'EAU

Le transfert de compétence n'est plus obligatoire !



TOURISME

Une vision partagée pour l'avenir



DANS LE RETRO



APPROCHEZ. APPROCHEZ !

Les agents du service tourisme de la CCT ont participé ce printemps à divers salons régionaux (dont celui du randonneur à Lyon), pour mettre en avant auprès des futurs visiteurs les atouts du Trièves et notamment la qualité des structures d'accueils et de loisirs portées par les professionnels. Autres informations sur le tourisme en page 11.



SAVOIR-FAIRE EN LUMIÈRE

Chaque année, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat organise la semaine de découverte des métiers d'art en Isère via des visites d'ateliers. Début avril, Dorothée Brunel (Perlipopette, conception et création de bijoux fantaisie) a ouvert ses portes dans l'atelier-roulotte situé devant l'actuel chantier de la Maison de pays du Trièves à Cielles. Dorothée Brunel fait partie des professionnels (artisans et producteurs) qui depuis 7 ans maintenant œuvrent pour cette Maison de Pays.



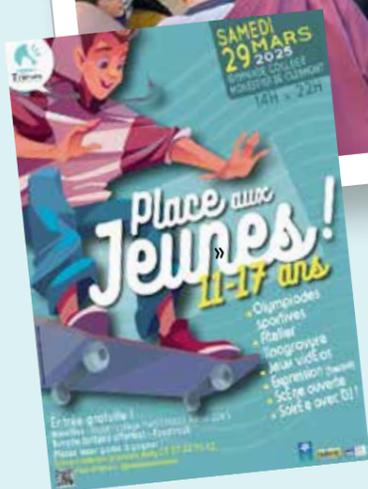
PAROLES DE PROS

Le service tourisme de la CCT dirigé par Françoise Guinot a organisé plusieurs réunions pour faire participer les professionnels du secteur à l'élaboration de la nouvelle stratégie du tourisme en Trièves (lire propos de Fanny Lacroix en page 11).



LA COULEUR C'EST MIEUX

Le carnaval des services de la CCT (Mixages, Le Granjou, enfance-jeunesse, relais petit enfance) change de village chaque année. L'édition 2025 a eu lieu le 9 avril à Cielles en partenariat avec l'association Temps d'parents et le Sou des écoles. Musique et déambulation colorée avec les enfants et les parents dans une belle ambiance de printemps... Ou comment dire « Ciao l'hiver ! »



Le 29 mars à Monestier de Clermont, ils étaient 150 adolescents du Trièves à se retrouver dans une ambiance conviviale, sportive, culturelle et festive dans le cadre de Place aux jeunes, journée annuelle pour les 11-17 ans organisée par le service enfance-jeunesse de la CCT. Pour Caroline Fiorucci, vice-présidente CCT petite enfance-jeunesse-parentalité, ce temps fort s'inscrit dans un travail régulier auprès des jeunes du territoire : animations de proximité, propositions de loisirs, accompagnements... Elle affirme avec conviction que : « non, les jeunes ne passent pas tout leur temps sur les écrans à manger des chips ! Quand on construit avec eux des propositions adaptées, ils viennent avec leur énergie, leurs projets et l'envie toute simple de se retrouver. »

ÉDITO

Des moyens pour le quotidien

On a beaucoup entendu ces derniers mois parler des dépenses inconséquentes des collectivités locales et de leur part dans les déficits nationaux.

Que font-elles de l'argent des impôts ? Que font-elles de votre argent ?

Le vote du budget, chaque année, permet de décider des actions qui seront menées et des priorités à mettre en avant.

Les collectivités doivent tout d'abord appliquer les lois et les règles qui leur sont imposées d'en-haut et dont le coût n'est pas compensé : évolution des cotisations sociales, des normes, des obligations en termes de développement durable, de gestion des déchets, ...

Mais avant tout, elles consacrent leurs moyens au bon fonctionnement des services à la population qui leur ont été confiés.

Pour la communauté de communes, c'est d'abord le choix,

malgré son coût supplémentaire, de la proximité et l'accès aux services publics car ils sont un constituant essentiel de la vie de nos villages et de l'attractivité de notre territoire.

Écoles, médiathèques, crèches, et bientôt déchetteries, les équipements et services sont répartis au mieux sur un territoire vaste, plutôt que centralisés dans un seul endroit. Mais ce sont plus de cinquante bâtiments qui doivent être gérés, entretenus et rendus économes en énergie.

Avec la vie scolaire, la politique en faveur de la petite enfance, notamment les centres de loisirs et les crèches, la vie culturelle (avec notamment la lecture publique), le soutien aux associations, et enfin les centres de vie sociale, c'est plus de 50 % du budget de la collectivité qui est affecté à ces services.

La gestion des déchets est également un poste important, com-

plètement couvert par la redevance payée par les usagers.

Au-delà des services à la population, nous devons nous engager pour soutenir les acteurs du territoire, faire avancer la transition écologique, travailler à l'adaptation au changement climatique, veiller à un développement économique et touristique équilibrés et adapté au Trièves, permettre aux plus fragiles de trouver leur place dans la vie locale...

Grâce au travail des services de la communauté de communes, nous allons chercher de nombreuses aides financières dans ces domaines pour développer des actions que nos moyens propres ne nous permettraient pas de mener.

Et puis, les élus ont souhaité cette année agir particulièrement sur des problèmes qui affectent les habitants de notre territoire : le manque de logements, les dif-



Jérôme Fauconnier
président de
la Communauté
de communes du Trièves
Maire - Avignonet

icultés de mobilité, le déficit de places de crèches, les conséquences de la fièvre catarrhale ovine, l'insuffisance de zones d'activité pour l'installation d'artisans...

Toutes ces compétences et tous ces projets ne nous empêchent pas de rester le plus rigoureux possible dans la gestion du budget. Les besoins de réduction des déficits de l'État pèsent déjà sur son équilibre et pèseront de plus en plus dans les années à venir.

Le budget 2025 reste donc prudent, avec une dette contenue, une trésorerie suffisante et un résultat positif.

On peut toujours trouver que trop d'argent public est dépensé mais aussi que les besoins sont sans limites. C'est le travail de vos élus que de veiller à ce que chaque euro dépensé rende service au territoire et, avant tout, à ses habitants.

URBANISME

Les zigzags de la loi climat et résilience



L'équipe du service aménagement-urbanisme de la CCT en plein travail de cartographie pour les communes.

Décidé en 2021 par la loi Climat et résilience, le *zéro artificialisation nette* (ZAN) oblige les collectivités à compenser toute construction par la renaturation d'un espace équivalent, pour freiner l'étalement urbain et la bétonisation. Si cet objectif environnemental doit s'appliquer à l'horizon 2050, la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers doit déjà être divisée par deux d'ici 2031. Ce postulat de départ est remis en question car les séna-

teurs ont adopté en mars dernier la proposition de loi visant à le modifier. Le texte supprime notamment l'objectif de réduire de 50 % l'artificialisation des sols d'ici 2031. Tout indique que les textes de loi définitifs devraient être votés à l'Assemblée nationale d'ici l'été. Les élus de la CCT et des communes attendent donc la décision finale. Beaucoup d'entre eux sont satisfaits du changement annoncé considérant que le ZAN (version initiale) devrait d'abord

s'adresser aux zones urbaines au lieu de s'appliquer selon les mêmes principes aux zones rurales. En effet, ils considèrent que ce n'est pas à la campagne que les constructions s'étendent de manière « exagérée ».

Ils disent aussi, qu'en Trièves, la loi Montagne et les restrictions relatives aux risques naturels (glissements de terrain par exemple) ont déjà considérablement rendu inconstructibles de nombreuses parcelles. De plus, limiter les constructions ici, pourrait nuire, selon eux, à la réponse des besoins émis par les habitants (logements pour les jeunes qui veulent s'installer là où ils ont grandi, équipements pour les services publics, infrastructures, etc.). Ces élus ont pu exprimer leurs opinions lors de la *Conférence des maires* du mois de mars à laquelle était invité Joël Gullon, président de l'établissement Public du Schéma de Cohérence Territoriale* (SCoT) de la grande région de Grenoble dont

est membre le Trièves. Le SCoT édicte des règles d'aménagement du territoire en conformité avec la loi. Les communes doivent le prendre en compte dans leurs règlements d'urbanisme (PLU par exemple). Le Scot est actuellement en phase de révision.

L'attente de la loi finale n'empêche pas de saluer l'important travail mené ces derniers mois par Béatrice Vial, vice-présidente CCT, et les agents du service aménagement-urbanisme. Travail de coopération consistant à accompagner techniquement les communes à se préparer au ZAN avec des cartes conçues pour l'occasion. Une véritable analyse foncière dans chaque commune. Ce travail a été grandement salué par les maires. Même si le ZAN est revu, les éléments étudiés resteront très utiles.

* Le SCoT est l'outil de définition et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie.
En savoir + : <http://scot-region-grenoble.org>

Le budget 2025 en quelques chiffres

Budget voté lors du conseil communautaire du 14 avril 2025

Financés par la fiscalité et les dotations

Budget principal

9,73 millions d'€ (fonctionnement)

5,96 millions d'€ (investissement)

Budget écoles

1,78 d'€ millions (fonctionnement)

657 000 € (investissement)

Budget tourisme

529 000 € (fonctionnement)

64 000 € (investissement)

Financé par la redevance ordures ménagères

Budget déchets

1,96 millions d'€ (fonctionnement)

735 000 € (investissement)

Financé par la vente d'eau

Budget eau potable

(7 communes)

782 000 € (fonctionnement)

810 000 € (investissement)

Taux d'imposition

Pas de changement par rapport à 2024

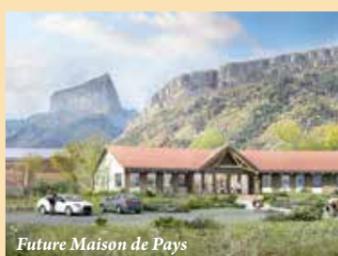
- CFE : 29,12 %
- Taxe foncière : 5 %
- Taxe foncier non bâti : 2,99 %
- Taxe habitation résidences secondaires : 9,78 %

Compte administratif 2024 et budget prévisionnel 2025 > www.cc-trieves.fr/finances
Documents officiels consultables au siège de la CCT (300 chemin Ferrier - Monestier de Clermont).

INVESTISSEMENTS



Pôle aménagement de la CCT



Future Maison de Pays



Mixages - Mens



École - Clelles

Après la construction de la Maison de santé de Mens et d'importants travaux d'isolation à l'école élémentaire de Monestier de Clermont en 2024, la CCT continue d'investir pour les habitants et le territoire.

Principaux objectifs >

- Renforcer l'attractivité et soutenir le développement économique via la réalisation d'une Maison de Pays à Clelles
- Répondre aux besoins avec la construction d'une nouvelle crèche à Avignonet (en remplacement des préfabriqués actuels), l'installation d'un bâtiment provisoire permettant d'ouvrir une classe supplémentaire à l'école de Clelles, l'étude d'une troisième déchèterie à Clelles...
- Poursuivre la transition énergétique avec notamment de nouvelles installations de panneaux solaires et de nouveaux travaux d'isolation.
- Acquisition de nouveaux bâtiments pour répondre aux besoins d'espaces supplémentaires au niveau des bureaux, des ateliers et des garages de la CCT.

NOUVEAU

PLAN D'ACTION LOGEMENT

50 000 euros sont fléchés sur le budget 2025 pour permettre de traiter concrètement un fort besoin de territoire via le recrutement d'un chargé de mission.

Principaux objectifs >

- Diagnostic territorial et accompagnement des communes dans l'étude des besoins.
- Création d'un réseau de logements temporaires et d'urgence pour les besoins du tourisme, de l'économie dont l'agriculture.
- Maintenir le parc de logements communaux (aide à la gestion locative, guichet d'information unique, rédaction de baux, aide à l'entretien...)
- Développer le parc locatif public et privé (repérage des opportunités, préemption/acquisition, accompagnement à la réalisation d'opérations immobilières, accompagnement des propriétaires de logements vacants pour remise sur le marché locatif, communication sur l'investissement locatif...).

DANS LE RETRO ÉDUCATION ET MÉMOIRE

Belle cérémonie le lundi 10 février dernier au collège Marcel Cuynat et au Granjou à Monestier de Clermont pour rendre hommage à Rose Valland (jeune Iséroise devenue conservatrice de Musée et connue pour le sauvetage de plus de 60 000 œuvres d'art spoliées par les nazis pendant l'Occupation) et Anne Frank (adolescente juive déportée en 1944 dans un camp d'extermination en Allemagne). Depuis le grenier où elle se cachait à Amsterdam, Anne Frank observait un marronnier. En 2005, un marron issu de cet arbre est planté à Paris au Jardin du Souvenir. En 2022, des habitants du Trièves ramassent les fruits de cet arbre et les font germer. Aujourd'hui, ici en Trièves, une des pousses obtenue a été plantée devant le Granjou, comme symbole de mémoire. Un panneau d'information est désormais fixé en façade à quelques mètres de l'arbrisseau. La cérémonie s'est déroulée en présence des collégiens, des élèves de l'école primaire, des enseignants, d'habitants et d'élus : Frédérique Puissat, Sénatrice, Jérôme Fauconnier, Eric Furmanczak et Pierre Suzzarini président et vice-présidents de la CCT. Dans la cour du collège, la proviseure Natali Rocca et Ameline Diénot (ex conseillère principale d'éducation) ont pris la parole avec les élus présents pour rappeler la nécessité de faire vivre la mémoire de celles et ceux qui ont subi la barbarie du 3^e Reich lors de la Seconde guerre mondiale. Ou comment maintenir le souvenir afin de mobiliser le cœur et la conscience des plus jeunes citoyens d'aujourd'hui afin que les horreurs du passé ne puissent se répéter.



Non aux trous de mémoire !



TÉMOIGNAGE



Emilie Jourdan
Professeure de français
Collège Marcel Cuynat
Monestier de Clermont

« C'est avec des élèves de 5^e que j'ai mené un travail autour de la lecture à voix haute et des émotions que cela véhicule. L'idée étant de faire découvrir autrement la langue à celles et ceux qui manquent de confiance en français ou qui n'aiment pas particulièrement cette matière. Le destin dramatique d'Anne Frank était adapté à la démarche et il a touché les élèves. Ils connaissaient son nom et une partie de son histoire. Cela m'a un peu surpris car c'est uniquement à partir de la classe de 3^e que les programmes d'histoire abordent la Seconde guerre mondiale. En Trièves, je constate que cette période existe dans la mémoire des familles, peut-être parce que beaucoup sont issues d'un territoire particulièrement marqué par la

Résistance. En quelques séances, nous avons préparé la lecture d'un texte racontant l'histoire du marronnier d'Anne Frank. Ce texte est celui du panneau désormais fixé sur la façade du Granjou. Puis, le 10 février, montés sur une estrade faisant face à un large public, il a fallu se lancer ; les élèves ont été parfaits. À ce moment-là, j'ai été submergée par une grande émotion. Sûrement parce que mes élèves ont le même âge qu'Anne Frank au moment de sa déportation et que j'ai alors pleinement mesuré la cruauté de la tragédie quand elle touche des innocents. Il y avait aussi le fait qu'ils venaient de réussir un exercice difficile en surmontant leur stress. J'étais contente pour eux. Enfin, l'histoire personnelle de mon grand-père est

remontée à la surface. Résistant en Bourgogne, celui-ci a caché chez lui des aviateurs anglais pendant la guerre. Des décennies plus tard, en 2001, des retrouvailles avec l'un d'entre eux, fortes et émouvantes, ont été organisées. »

À la question de savoir si le travail autour d'Anne Frank a permis à ses élèves de faire le lien avec les conflits actuels, en Ukraine ou à Gaza, Emilie Jourdan avoue ne pas le mesurer. « Je sais que pour eux la Seconde guerre mondiale est à la frontière du lointain mais qu'elle reste tangible. » Donc, adaptée à la sensibilisation des plus jeunes aux monstruosités de l'histoire de l'humanité.



Ça pousse !

Le chantier de construction de la Maison de Pays du Trièves se poursuit à Cielles. Après le terrassement, c'est l'heure des fondations. Sur la photo : les employés de l'entreprise Lagier ajustent les pièces métalliques ou banches utilisées pour couler les murs courbes du bâtiment. Le calendrier des travaux est conforme aux prévisions. Rappel : ouverture du lieu début 2026. Informations sur le projet en page d'accueil du site internet de la CCT : www.cc-trieves.fr (bandeau en page d'accueil).

EN BREF >

>>> Des travaux de reprise de crépis ont lieu fin avril à la gendarmerie de Cielles dont le bâtiment appartient à la CCT.

>>> Deux nouvelles bornes de recharge électrique ont été installées à Mens pour deux nouveaux véhicules de la CCT (services culture et vie scolaire). Cet équipement vient compléter ceux existants déjà à Cielles et Monestier de Clermont. Coût de l'installation : 10 000 euros.

>>> Tous les bâtiments publics doivent disposer d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité. Dans ce cadre, les services techniques de la CCT ont changé la porte d'entrée de l'école de Saint-Maurice en Trièves afin qu'elle réponde aux normes de sécurité en vigueur, notamment pour le risque incendie.

>>> Les services techniques de la CCT qui gèrent également la téléphonie et l'informatique de tous les services de la collectivité contractualisent actuellement avec des prestataires pour le branchement de la fibre optique nouvellement installée sur le territoire. Une phase de test est en cours avec une petite société de la Drôme dont les tarifs sont 25% moins chers que les grands groupes commerciaux aux noms bien connus.

>>> Pour la construction de la crèche à Avignonet (actuellement en service dans des Algecos provisoires), un programmiste recense depuis plusieurs semaines les besoins et envies des professionnels de la petite enfance de l'Association SOS Récré pour concevoir un équipement parfaitement adapté à l'accueil des jeunes enfants.



EAU POTABLE

>>> La pico centrale hydroélectrique installée sur le réseau d'eau potable de la CCT à St-Michel les Portes date de 2008. Elle engendre 20 000 euros de recette par an. Un chantier a été programmé en mars pour changer certaines pièces vieillissantes (roulements et garnitures). Tout fonctionne à nouveau !



Des feuilles, pas du béton !

La semaine du 24 février, dans la cour de l'école de Monestier de Clermont un cheminement vert a été créé et cinq jeunes arbres, déjà hauts de plusieurs mètres (érable, tilleul, bouleau...), ont été plantés. Une jeune entreprise du territoire gérée par Thibaud Ramlot (*Paysages autrement* à Treffort) a conduit le chantier. L'objectif de celui-ci était de rendre beaucoup plus esthétiques et agréables les espaces de récréation de l'établissement. Cet été, les services techniques de la CCT vont construire et installer des bacs de jardinage. Une autre manière, là-aussi, de faire reculer le béton. En attendant, longue vie aux nouveaux arbres ! Dans 15 ans peut-être pourra-t-on lire sur leurs troncs d'enfants messages gravés, du genre : « Malo aime Charlotte ».



EAU POTABLE

>>> Hervé Brachet et Aldric Fantin, les deux agents de terrain du service environnement (gestion eau potable, assainissement non collectif et déchets) sont régulièrement en intervention pour réparer le plus rapidement possible les fuites découvertes sur le réseau des 7 communes géré par la CCT. Derniers travaux en date : mi-mars sur la commune de Saint-Martin-de-la Cluze aux Essarguerins. La plupart du temps les ruptures de conduites sont provoquées par des mouvements de terrain. La télégestion à distance utilisée par le service permet de constater une consommation anormale signe de fuite et donc d'intervention à programmer le plus rapidement possible.

Fièvre sur les troupeaux... (3)

Des nouvelles encore et toujours des exploitations touchées par la fièvre catarrhale en 2024. Comment se portent les bêtes et leurs petits en ce début de printemps ? Où en sont le virus et ses variants ?

Témoignage de **Laurie Poidevin et Rémi Martin**
Éleveurs vaches laitières - Gaec des Gentianes - Saint-Andéol
Production bio et accueil pédagogique

« Sur notre troupeau de 60 vaches laitières, 7 bêtes sont mortes. Beaucoup ont été très faibles à cause de la fièvre et ont souffert d'ulcères. Cela a provoqué une perte de production de lait de 30 % pendant 2 mois. Soit 20 000 litres. Cette perte de recettes conjuguée à 6 000 euros environ de frais de vétérinaire, l'addition est lourde. Aujourd'hui, les vaches vont bien et il n'y pas eu d'avortement. On remarque toutefois que les vêlages ont tous eu lieu avant le terme, c'est questionnant. Cette crise nous a touchés psychologiquement car c'est dur de voir nos bêtes souffrir et périr, mais aussi financièrement. Surtout qu'elle intervient au moment où le prix du lait bio est très bas et inférieur à celui de lait conventionnel. Dans notre métier c'est l'acheteur qui décide du montant de la facture, étonnant non ? Bref, le tout cumulé nous fragilise.

Nos vaches viennent de rejoindre les prés. Elles restent sur la menace de la FCO mais aussi de la MHE (Maladie hémorragique épizootique) qui est encore plus redoutable. Nous essayons de vacciner pour tous les variants mais les doses ne sont pas toujours disponibles. Parfois on nous dit qu'avec le vaccin, on est tranquille pour un an. Une semaine après, on entend qu'il faudra refaire les injections tous les 6 mois. On constate que personne ne sait vraiment. Ni les autorités, ni les labos, ni les véto ! Du coup, nous redoutons le retour des moucheron. L'année dernière le printemps avait été très humide favorisant la ponte. Autour de la ferme, on voyait de gros nuages de mouches. C'était assez incroyable. Espérons que cette forte humidité soit une explication et que nous soyons épargnés en 2025. Mais après ? Comme la



Laurie Poidevin et Rémi Martin aux côtés d'Albert Martin, père de Rémi, aujourd'hui à la retraite.

hausse des températures semble expliquer la circulation des virus, nous savons que nous allons exercer notre activité dans un stress permanent. Comme si ce n'était déjà pas assez difficile ! Au niveau de l'État, aucune nouvelle d'indemnisation pour nos bêtes mortes. A priori, comme les vaches sont moins touchées que les brebis, nous n'aurons rien. L'aide à la vaccination votée par la com-com est une bonne chose, reste à savoir ce que nous toucherons au final après la répartition entre tous. »

Témoignage de **Sylvain Rolland**
Éleveur brebis - Saint-Baudille et Pipet

« Je viens d'avoir une première bonne nouvelle : les services de l'Etat m'ont versé une indemnisation de 330 euros par bête morte. J'en ai compté 70 sur un troupeau de 350. C'est très bien. Par contre, un collègue qui a fait le dossier en même temps que moi, n'a, à ce jour, rien perçu. J'ai rempli aussi le formulaire de La Région qui est une véritable usine à gaz. Il faut un temps fou pour comprendre et fournir les informations demandées. Cette aide est plafonnée à 3 000 euros. C'est bien aussi. Les incidences financières sont donc en train d'être en partie compensées sauf pour les frais de vétérinaires et certaines doses de vaccin. À sa hauteur, la CCT a décidé d'une aide. Elle vient en complément de l'aide technique de son service agriculture. Il reste que pour reconstituer le troupeau via le rachat d'agnelles, il faut de la trésorerie. Les prix ont explosé. Je vais privilégier la reconstitution en essayant de garder mes propres agnelles. Aujourd'hui, les brebis semblent en bonne santé. Les naissances sont au niveau des autres années et le taux de prolificité est normal. Je pense que mes béliers sont restés fertiles car au mois de septembre, je les ai rentrés dans la bergerie pour éviter que le moucheron porteur du virus continue de les piquer. Cela a permis de ne pas augmenter de manière incessante la charge virale.

Je suis à jour des vaccins malgré un approvisionnement compliqué. J'espère qu'ils vont effectivement être efficaces en cas de retour des culicoïdes, insectes transmetteurs de la FCO et de la MHE. Nous n'avons pas d'informations sur l'état actuel de l'épidémie en Europe ou en France. Ce que je crains le plus, c'est que si une nouvelle crise est

déclenchée, les autorités n'auront pas tiré les leçons de 2024. J'ai peur que rien ne soit réellement organisé en amont. On nous dit qu'avec le réchauffement climatique, il va falloir s'habituer... Pour moi, ce n'est pas une réponse acceptable. Je déplore que les éleveurs de vaches ne soient pas indemnisés car même s'ils n'ont pas connu de mortalité dans leurs cheptels, la chute de production de lait a été importante. Elle perdure chez des confrères rencontrés en Matherysine. »



EN BREF



Crise de la FCO > Une aide concrète

Considérant que la vaccination est le principal levier d'action pour permettre la protection des troupeaux, la CCT a décidé, lors du Conseil communautaire du 17 mars 2025, d'apporter son soutien financier à la campagne de vaccination 2025 pour les éleveurs ovins, bovins et caprins. Un message a été envoyé à tous les agriculteurs concernés. La somme votée est de 15 000 euros.

L'aide sera versée sur présentation d'une facture correspondant à des frais de vaccination pour la FCO3 et/ou la FCO8 pour des animaux bovins, ovins et/ou caprins, émise entre le 1^{er} janvier 2025 et le 30 juin 2025. Le taux d'aide sera calculé en fonction du nombre de demandes reçues et se situera entre 20% et 50% du coût Hors Taxes de la vaccination.

Contact CCT : Laurie Scrimgeour
07 57 08 95 49

Annuaire producteurs

La version actuellement en ligne sur le site de la CCT est en phase d'être remplacée par une carte interactive. Grâce à un travail de mutualisation avec le Parc de la Chartreuse dans le cadre du Plan alimentaire inter territoires (PAIT). Mise en service de ce nouvel outil à l'automne.

Fête de la transhumance

Mardi 10 juin 2025 à Mens. Programme à venir. Certitude : le passage dans l'après-midi des brebis dans les rues du bourg.



Une entreprise locale bien charpentée

Dans le cadre de la construction en cours de la Maison de Pays du Trièves à Clelles, rencontre avec Christophe Micheli, gérant de l'entreprise Micheli à Monestier du Percy, retenue pour les ossatures bois et la charpente du futur bâtiment.

Écouter Christophe Micheli parler de son activité professionnelle est un plaisir ! Il y a chez lui un mélange d'énergie et de sagesse. D'autorité et d'empathie naturelle envers les autres (employés, clients, confrères, architectes...). On sent que sa tête bouillonne d'idées et d'envies. Quand on lui demande dans quel état d'esprit il attaque ses journées de travail le matin, il répond avec malice qu'elles commencent parfois au cœur de la nuit. « Gérer une boîte est prenant. J'essaie de le faire avec bon sens. Surtout en communiquant pour que chacun comprenne pourquoi on prend telle ou telle décision. Il y a quelques années, j'aurais pu choisir de faire grossir l'entreprise en doublant les effectifs. J'ai préféré garder un modèle qui ne m'oblige pas à faire uniquement du management et de la gestion. J'aime trop le terrain. Et puis, je vois bien que notre taille nous permet d'être plus souple pour nous adapter à la conjoncture ». Peut-être qu'il y a aussi l'envie de donner un caractère « familial » à son entreprise. L'aménagement d'un beau local avec cuisine, bar et terrasse couverte pour les temps de pause des salariés témoigne d'une attention particulière.

Convoquer la matière grise
Ce que ce gérant apprécie le plus c'est de réfléchir et de confronter les idées, particulièrement sur des constructions atypiques. « Les chantiers importants, notamment ceux menés dans le secteur public sont toujours enrichissants. Il y a tellement de contraintes et de normes qu'il faut toujours savoir apprendre des autres et s'adapter. » Pour le coup, la construction de la Mai-

son de Pays à Clelles le ravit. « C'est un défi technique très motivant que propose l'architecte. De par la forme du bâtiment en arc de cercle, de par la structure qui demande un travail fin de répartition des forces et de par l'utilisation d'un matériau original et inédit pour une toiture de 1 020 m². Il va falloir pas moins de 10 tailles de tuiles différentes pour couvrir le toit en épousant la courbe de la charpente. La Communauté de communes a été séduite par l'idée du maître d'œuvre, Chabal architectes, d'utiliser des tuiles écailles en aluminium, très proches en apparence des tuiles en terre traditionnelles impossibles à poser ici en raison de la faible inclinaison du toit voulue pour préserver la vue sur le Mont-Aiguille. Nous sommes en train de faire des essais en panachant les teintes. » L'entreprise Micheli commencera ses interventions sur le chantier à la mi-mai avec la pose des premiers murs en ossature bois.

L'environnement, une préoccupation naturelle
En 2017, la société, remporte l'appel d'offres pour la construction du restaurant scolaire le Mangetou à Monestier de Clermont porté par la CCT. Dans le cahier des charges, il est demandé de travailler selon les critères Bois des Alpes. « Je ne connaissais pas le principe mais il m'a tout de suite plu. Pour moi c'était du bon sens que de construire avec du bois issu des forêts proches du chantier en respectant une chaîne locale de compétences : bûcheronnage, sciage, séchage. L'idée que les arbres abattus ici ne peuvent pas être façonnés à l'autre bout de la France ou à l'étranger répond à une démarche éthique que j'ap-

précie. Il a donc fallu que je trouve localement des partenaires locaux prêts à me suivre. Thomas Barthalay, gérant de la scierie de Trémis, a tout de suite été partant et nous avons construit le Mangetou avec des arbres qui ont grandi sur les pentes situées sous le Serpaton à Monestier de Clermont. J'avoue que c'est exceptionnel car ce n'est pas tous les jours qu'une telle proximité est possible » Aujourd'hui, Christophe Micheli continue à utiliser des arbres exploités dans les massifs alpins proches comme le Trièves bien sûr mais aussi Belledonne par exemple. La Maison de Pays à Clelles bénéficiera de cela pour une partie de la charpente prévue en massif. « On ne peut pas toujours se passer, faute de temps, de pièces standards et toujours à disposition dans le négoce. Un aller-retour en camion est le tour est joué. Ce n'est pas si simple avec le bois local. Mais en anticipant, c'est possible. Cette anticipation est nécessaire pour le séchage naturel sur place au lieu d'envoyer le bois dans un séchoir lointain. Les anciens faisaient comme ça, pourquoi pas nous ? »

D'autres chantiers ont enthousiasmé l'entrepreneur ces dernières années dont les très beaux bâtiments de la distillerie et de la malterie des Hautes glaces à Cornillon. « C'était magique » dit-il. « Nous n'avons travaillé qu'avec des pièces en bois massif. Le résultat est magnifique ! »

En 2020, grâce au Plan de relance de l'Etat, Christophe Micheli a réaménagé les ateliers avec le souci d'un confort de travail et d'ergonomie. Il a aussi investi dans le solaire en couvrant une grande partie des toits de ses

entrepôts. Aujourd'hui, il suit une formation spécifique pour mener des chantiers d'isolation en paille.

Eloge de la qualité

« J'adore la charpente. Même si on fait des choses incroyables et très techniques avec le béton et la pierre, j'avoue que la conception et la construction en bois me procurent aussi de très grandes joies d'artisan » Christophe aime ce mot d'artisan, alors même qu'il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur « Franchement, je le suis dans l'âme, sûrement parce que mon père exerçait le beau métier de maçon. »

Bois ou béton, peu importe pourvu qu'il demeure encore longtemps des hommes et des femmes amoureux de la belle ouvrage !

REPÈRES

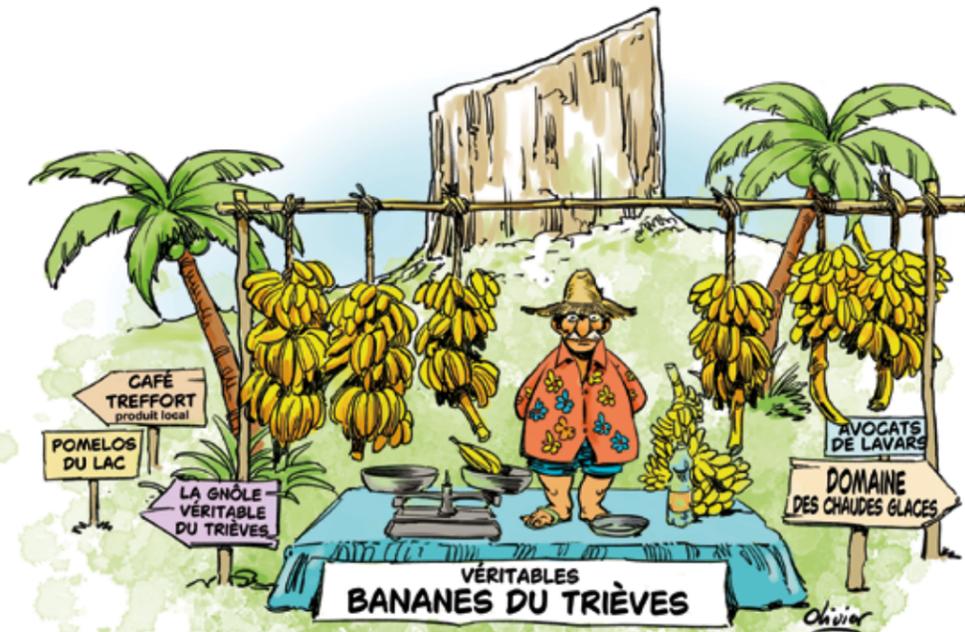
- Création de l'entreprise en 2000. 1 an après la retraite de son père maçon. L'activité : construction et rénovation (ouvrages béton et pierre, ossature bois et charpente)
- Clientèle : 50% dans le privé et 50% dans le public. Principalement dans le Trièves et dans la Drôme
- Etat du marché ? Très bon, les chantiers ne manquent pas. Aucun creux d'activité en 25 ans.
- Effectif : 10 salariés en 2025. Pas de secrétariat, Christophe Micheli assume lui-même toutes les tâches administratives.
- Plusieurs prix ces dernières années pour récompenser des chantiers remarquables : prix départemental 2019 de la construction bois (Mangetou) et trophées 2024 du Patrimoine et de l'environnement (Château en Trièves, Casa des Achards).

Quelle agriculture en 2050 ?

Les événements marquants de ces dernières années (sécheresses en 2021 et 2022, violents épisodes de grêle en 2023, crise sanitaire FCO en 2024) illustrent la vulnérabilité du secteur agricole face au changement climatique. Les impacts sur les rendements et le quotidien des agriculteurs sont désormais plus intenses et plus fréquents.

Le projet « Quelle agriculture dans le Trièves en 2050 ? » a pour objectif d'aider les agriculteurs du territoire mais aussi les élus locaux à avoir une meilleure connaissance des impacts du changement climatique. Il s'agit de se projeter pour garantir la pérennité du premier secteur économique du Trièves.

Un financement de l'ADEME de 264 000 euros, suite à un appel à projet auquel a répondu la CCT, est acté. Il permet de réunir pour agir pendant 3 ans la Chambre d'agriculture de l'Isère, la Coopérative Oxyane, le Domaine des Hautes Glaces et la Fédération des alpages de l'Isère. À suivre...



OBJECTIFS DU PROJET

VOLET 1 > Proposer un accompagnement individualisé aux agriculteurs volontaires pour leur permettre d'identifier et mettre en place des pistes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

VOLET 2 > Étudier la viabilité des systèmes agricoles en place et les opportunités de développement face au changement climatique. Diffuser les résultats et faire connaître les pratiques d'adaptation déjà mises en place sur le territoire.



Le vice-président CCT, Eric Vallier et l'équipe du service agriculture (Pauline Crépeau, Laurie Scrimgeour et Marie Chenevier) accueillent Corentin Leon (à gauche), stagiaire recruté pour réaliser le portrait précis des systèmes agricoles du territoire d'avril à septembre 2025. Il fait ses études d'ingénieur agronome à Montpellier.

Contact CCT : Laurie Scrimgeour
07 57 08 95 49

EMPLOI-ÉCONOMIE

Coup de pouce !

La CCT soutient les acteurs économiques de son territoire via un appel à projet annuel. Celui-ci vise à soutenir l'artisanat, les commerces de proximité, les entreprises et les associations à vocation économique de moins de 5 ans. Enveloppe totale disponible : 16 000 euros (4 000 euros/projet).

Date limite de réponse : mardi 13 mai 2025 à 12h (dossier de candidature en ligne : www.cc-trieves.fr)

Energie, environnement, formalités : un accompagnement pour les entreprises

Depuis 2023, la CCT a signé une convention avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère (CMA) pour l'accompagnement des professionnels sur le volet environnemental de leur activité. Il est prévu sur 2025 : de l'information pour les entreprises artisanales, des accompagnements individuels plus approfondis, des prestations d'expertise photovoltaïque. Cet accompagnement vient en complément de celui des professionnels sur le volet énergétique de leur bâtiment notamment proposé par l'AGEDEN avec qui la CCT a une convention depuis 2021.

Pour 2025, une nouvelle mission va être confiée à la CMA afin de renforcer la politique d'appui à la création d'activités de la CCT, à savoir l'accompagnement aux formalités sur le site internet de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) qui est le nouveau guichet unique dématérialisé, obligatoire depuis le 1er janvier 2023, pour les procédures administratives des entreprises. La CMA pourra ainsi aider les créateurs, repreneurs et chefs d'entreprises du territoire qui rencontrent des difficultés en réalisant leurs démarches (problèmes de saisies, attentes de validation, demandes de régularisation, etc.). Ces deux structures proposent un accompagnement, entièrement gratuit et réalisé par des experts, pour les professionnels du Trièves (excepté la prestation d'expertise photovoltaïque qui est co-financée). N'hésitez pas à solliciter le service Emploi-économie de la CCT si vous avez besoin d'un conseil ou d'un accompagnement, vous serez orientés vers le bon interlocuteur.

Renseignements > Guillaume Grandferry, chargé de mission CCT développement économique : 06 89 65 34 27 ou g.grandferry@cdctrieves.fr.

SERVICE
ÉCONOMIE
EMPLOI
DE LA CCT

Comité local pour l'emploi du Trièves
Sylvain Cholet
Coordinateur CCT : 07 66 71 52 29
s.cholet@cdctrieves.fr

Accompagnement RSA
Monter son Parcours emploi renforcé pour les bénéficiaires du RSA > permanences sur Mens, Clelles et Monestier.
Rens. : Claudine Delcourt > 06 86 48 03 10

Energie et environnement : un accompagnement pour les entreprises.
Rens. : Guillaume Grandferry > 06 89 65 34 27

Prémices de rentrée

Propos d'Alain Vidon, Vice-président CCT vie scolaire

« Chaque début d'année civile, nous vivons au rythme de la carte scolaire. Il s'agit des mesures d'ouverture ou de fermeture de classe qui seront prévues à la rentrée de septembre. C'est le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale qui annonce ces décisions, en fonction des moyens que lui attribue le ministère. Pour la rentrée 2025, sur le Trièves, le dialogue a été fructueux et la situation est plutôt favorable. Malgré un contexte de baisse des effectifs (le Trièves a perdu une centaine d'écoliers depuis 2015), les moyens accordés permettent une moyenne départementale autour de 24.5 enfants par classe. Pour notre territoire, cela signifie que les écoles dont les effectifs sont à la limite (Gresse-en-Vercors, école maternelle de Mens) conservent leurs classes. Les classes uniques sont

maintenues et deux ouvertures sont prévues à Clelles et à l'école maternelle de Monestier de Clermont. Deux fermetures, dues à d'importantes baisses d'effectifs, touchent Sinard et l'école élémentaire de Monestier de Clermont. Il est aussi prévu que Chichilianne puisse accueillir ses maternelles. Nous devons rester vigilants sur les mesures prévues pour la rentrée 2026 car le contexte sera sans doute plus tendu, en raison des nécessités du budget de l'Etat. Concernant Clelles, nous avons prévu des travaux d'extension de la cantine et l'implantation d'un bâtiment modulaire pour une classe. Il s'avérerait coûteux et trop tard en termes de délais d'envisager un aménagement du premier étage. Pour les écoles concernées par ces mesures, selon les besoins, des moyens humains supplémentaires ont

été inscrits au budget. Dans le cadre du Territoire Éducatif Rural, les EMALA devraient enfin obtenir des subventions sur les projets présentés par les équipes pédagogiques.

La Communauté de Communes continuera par ailleurs à subventionner les sorties à la piscine. Elle remercie les communes de Mens et Monestier de Clermont qui ont permis la présence d'un second maître nageur. Nous finançons aussi des sorties pour le ski. Malgré une petite amélioration de l'enneigement, il reste difficile pour les équipes pédagogiques de miser sur cette activité pour une durée qui soit rentable en termes d'acquis. Des réflexions sont en cours avec les structures de ski nordique pour proposer une offre alternative en cas d'enneigement insuffisant. »

Budget 2025 > investissements vie scolaire



La classe supplémentaire à l'école de Clelles sera accueillie dans une structure provisoire installée dans la cour.

- Changement portes et stores à l'école de Mens : **40 000 euros**
- Travaux extension cantine école de Clelles : **65 000 euros**
- Installation d'un préfabriqué pour une 5^e classe à Clelles : **26 000 euros**
- Remplacement de la porte d'entrée du restaurant scolaire le Mangetou : **10 000 euros**
- Matériel de nettoyage à Mens, achat autolaveuse et remplacement plaque cuisson à Monestier de Clermont : **7 000 euros**
- Installation de jeux dans la cour de l'école maternelle Clelles : **5 000 euros**

+ **221 000 euros** pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des écoles de Clelles et de Mens.

En direct de l'Emala



Maud Clavel et Vincent Desaphy, professeurs des écoles chargés de coordonner l'Emala (équipe mobile académique de liaison et d'animation) multiplient, avec les enseignants, des temps de rencontres entre toutes les classes du territoire (de la maternelle à l'élémentaire). L'idée est de faciliter les liens entre les enfants du Trièves (groupes scolaires et petites écoles) en partageant des temps ludiques d'apprentissage. Le 8 avril à Chichilianne avait lieu une de ces rencontres (7 classes au total) autour de la lecture et de la participation au Prix des Incorruptibles, premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée, des mathématiques autrement (via des jeux de cartes) et de la musique avec la présence de Musiques en Obiou. Maud et Vincent tiennent particulièrement à remercier les parents qui se portent volontaires pour aider à l'encadrement des sorties. Ils précisent que sans eux, elles ne pourraient avoir lieu.



Fanny Lacroix
Vice-présidente CCT en charge du tourisme
Maire - Châtel en Trièves

Quel tourisme demain ?

L'office de tourisme du Trièves géré par la Communauté de communes élabore avec les professionnels et les habitants une nouvelle stratégie touristique pour les années à venir. Juste derrière l'agriculture, le secteur du tourisme est le plus important en termes d'économie, d'où l'intérêt d'une vision partagée pour l'avenir d'un territoire aux multiples atouts naturels et humains. Fanny Lacroix, vice-présidente CCT explique la démarche.

Quel est l'enjeu principal du projet ?

Il s'agit d'aller vers un tourisme écoresponsable, c'est-à-dire toujours plus respectueux à la fois des habitants, des paysages et des milieux naturels tout en permettant aux nombreux acteurs économiques de vivre de cette activité.

La première orientation est de « maintenir l'équilibre des activités et de préserver », qu'est-ce que cela veut dire ?

Le Trièves ne joue pas la carte du « tout tourisme » mais celui d'un territoire attractif parce qu'il est authentique, où l'agriculture et les produits locaux ont toute leur place, où les différents secteurs socio-économiques sont représentés et permettent aux habitants de vivre ici toute l'année.

Quelle est la place de la mutation/transition dans la réflexion ?

Nous sommes face à des changements climatiques que personne aujourd'hui ne peut ignorer. Des actions doivent être prévues pour anticiper et permettre les mutations. Bien sûr le Trièves propose notamment à Gresse en Vercors une saison hivernale avec du ski qui attire encore beaucoup de touristes mais parallèlement la réflexion est en cours sur des nouvelles activités, sur la mise en valeur des spécificités de chaque saison par exemple. L'accompagnement des hébergeurs est aussi à prévoir pour faire face aux défis énergétiques et aux nouvelles réglementations qui vont arriver.

Quelles sont les préoccupations majeures des habitants du Trièves qui ont répondu au questionnaire largement diffusé fin 2024 ou qui ont assisté aux réunions publiques ?

253 personnes ont rempli le questionnaire, c'est déjà une belle représentation ! Les personnes très majoritairement (près de 70%) comprennent l'intérêt économique du tourisme pour le Trièves. Ce chiffre nous incite donc à poursuivre nos actions. Dans le même temps les répondants sont vigilants et souhaitent que le territoire soit préservé c'est-à-dire que la sur fréquentation ne vienne pas gâcher certains sites, que les habitants et les agriculteurs soient respectés dans leur mode de vie et leur travail, que les jeunes puissent se loger. Pour cela ils souhaitent beaucoup de sensibilisation auprès des touristes par exemple.

Celles-ci rejoignent-elles celles exprimées par les professionnels du secteur ?

Oui. Les professionnels du tourisme sont avant tout des habitants et sont attachés au Trièves pour sa beauté, son authenticité et sa qualité de vie. Pour cela ils parlent aussi de préservation. Bien sûr dans le même temps ils souhaitent que l'on poursuive la promotion pour étaler la fréquentation sur toute l'année et veulente éviter que l'on fige le territoire qui doit continuer à regarder vers l'avenir.

Un plan d'actions à 5 ans est en cours d'élaboration ; pouvez-vous nous citer quelques initiatives marquantes ?

À ce stade rien n'est figé. Mais quelques idées fortes sont déjà exprimées, par exemple : inciter les visiteurs à consommer local, créer des nouvelles activités printemps/automne et hiver, faire travailler les acteurs entre eux pour monter des séjours écotouristiques ou agrotouristiques, mieux faire connaître le monde agricole, créer un *pass Trièves* qui favorise la circulation des visiteurs entre les sites, mettre en place la Route des savoir-verts (sur le modèle de la Route des savoir-faire mais qui valorise des acteurs de la transition et de l'agriculture)... plus bien d'autres encore...

Quand et comment la stratégie sera-t-elle actée officiellement ?

Les étapes à venir sont encore nombreuses avec une réunion du bureau exécutif de la CCT qui donnera son avis. Le questionnaire à destination des touristes sera clôt après les vacances de printemps et sera dépouillé pour intégrer les résultats aux réflexions. Puis l'équipe du service tourisme rédigera un premier jet. Le Conseil d'exploitation, la commission tourisme et le groupe de suivi seront de nouveau réunis à l'automne pour des modifications, de même que le bureau de la CCT. Enfin, une présentation sera faite aux professionnels du secteur. La validation du document interviendra au Conseil communautaire du 15 décembre 2025.

Du nouveau pour le VTT !



La CCT gère les itinéraires balisés pour la pratique du Vélo Tout Terrain (VTT). Ces itinéraires sont parcourus par les habitants et les visiteurs pour découvrir les paysages du territoire.

Depuis quelques années, la pratique du VTT s'est considérablement développée en France, avec l'arrivée par exemple des vélos à assistance électrique. Le service tourisme a donc retravaillé l'offre en Trièves afin d'améliorer la qualité, la lisibilité et le maillage du territoire.

Dans une démarche participative, un groupe de travail a été constitué avec des élus, des loueurs (Altebike et Grillet Sports), des moniteurs (Samuel Lambert, Dominique Greslou, Marc Vanpé, Nicolas Milon), des habitants, le Parc naturel régional du Vercors, le Département de l'Isère.

La promotion de cette nouvelle offre passe par le balisage des parcours, la mise en place de panneaux et la création d'outils de communication (conception et impression d'une carte VTT). L'objectif est que tout soit opérationnel en juin.

Le projet est un partenariat avec la Fédération Française de Cyclisme (FFC) afin que le Trièves soit labellisé site VTT national. Ce partenariat comprend la promotion de notre offre sur les supports de la FFC.

Le coût total de l'opération portée par la CCT est de 17 260 euros HT. Le Département de l'Isère l'accompagne à hauteur de 6 155 euros HT.

Réorganisation et nouveau nom !



Sébastien Fillit, Christophe Drure et Pauline Crépeau en réunion de travail

Les services de l'eau, de l'assainissement non collectif et celui des déchets ne font désormais plus qu'un. Ce service unique prend le nom de service environnement. Il fait partie de la délégation du vice-président CCT Christophe Drure (et d'Eric Bernard pour le Spanc) et dépend du Pôle aménagement et développement dirigé par Pauline Crépeau. Sébastien Fillit en est le responsable. Pour compléter l'équipe (agents eau et agents déchets), la CCT vient de recruter deux nouveaux agents pour suivre les chantiers et pour gérer l'administratif et la facturation.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Plouf, dans l'eau !

Fin du suspens ! Les parlementaires (Assemblée nationale et Sénat) ont adopté la proposition de loi mettant fin à l'obligation de transfert des compétences eau et assainissement des communes aux intercommunalités. Ce transfert devait être effectif au 1^{er} janvier 2026, raison pour laquelle les élus de la CCT ont multiplié, depuis des mois, les échanges avec les maires du territoire et acté avec eux de la nécessité de préparer les changements à venir en confiant à un cabinet extérieur, une étude générale portant, entre autres, sur l'organisation et la tarification futures. Une anticipation responsable et prévoyante mais *in fine* inutile ? Pas totalement car les données récoltées serviront toujours aux communes, notamment à celles désireuses de transférer à la CCT. C'est déjà ça !

Soulagement ? Oui, pour une grande partie des élus communaux du Trièves en majorité hostiles au transfert considérant que la gestion de l'eau se doit d'être conduite au plus près des habitants. D'autres élus expriment une certaine déception car la gestion par la CCT est aussi selon eux un moyen d'appréhender globalement les besoins de modernisation et donc d'investissements, parfois très importants, à l'échelle du territoire.

Décisions à la carte ! Désormais 3 possibilités s'offrent aux communes : garder la compétence à l'échelle communale, la déléguer à un syndicat intercommunal en mutualisant avec d'autres communes la gestion de l'eau ou la transférer à la Communauté de communes du Trièves. Notons, qu'en dépit du souhait de certains parlementaires, les mécanismes de retour en arrière au bénéfice des communes ont été rejetés. Autrement dit, les communes de Roissard, St-Michel les Portes, Avignonet, Monestier de Clermont, St-Martin de la Cluze, Saint-Paul les Monestier et Sinard ne peuvent reprendre la gestion de leur eau assumée depuis des années par l'intercommunalité (ex Communauté de communes de Monestier de Clermont puis CCT). Une nouvelle réunion des maires du Trièves est programmée le 5 mai prochain. Elle devrait permettre de faire un point général suite au nouveau cadre légal désormais connu et de recueillir le positionnement des uns et des autres. À suivre...



Compostage à tous les étages

L'animateur compostage et tri sélectif de la CCT, Stéphane Mortreux, multiplie les initiatives pour diffuser les bonnes pratiques sur le territoire. L'une de ses missions est de gérer les 60 sites de compostage collectif installés en partenariat avec les communes. Dernière installation en date : place Tannon Bonnet à Mens à destination des habitants du secteur et de l'Auberge de Mens. Rappel : comme pour le compostage individuel, le site permet aux usagers de déposer leurs déchets de cuisine, pratique vertueuse car permettant d'alléger le tonnage d'ordures ménagères destinées à l'incinération. Stéphane Mortreux rappelle que la participation d'habitants-bénévoles pour brasser le compost et gérer les rotations de bacs est la bienvenue !

Rens. : Stéphane Mortreux 06 44 20 92 04

PRATIQUE

Horaires des déchèteries >
Monestier de Clermont > lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15.
Mens > lundi, mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15.

Guide du tri > À consulter sur www.cc-trieves.fr

Vente de composteurs >
Prix préférentiel de 30 euros. Du lundi au vendredi au siège de la CCT (300 chemin Ferrier Monestier de Clermont) Sur rendez-vous au 06 44 20 92 04

Plateformes de dépôt et de broyage des déchets verts >
Pas de déchets verts en déchèteries ! Des aires de stockage sont mises en place en libre accès dans les communes : www.cc-trieves.fr/#aires-de-stockage-de-dechets-verts

Redevance ordures ménagères >
Merci de joindre le service facturation de la CCT pour signaler tout changement d'occupants d'habitation (nouveaux locataires ou vente) afin que la redevance annuelle soit envoyée aux bonnes personnes.
04 76 34 11 22

Broyage à domicile >
Voir modalités et convention à remplir sur www.cc-trieves.fr (page d'accueil > onglet ramassage et tri des déchets).

Collecte des épaves >
Service annuel gratuit mis en place par la CCT. Inscriptions avant le lundi 5 mai au 04 76 34 11 22. Informations en page d'accueil du site de la CCT : www.cc-trieves.fr

VITE LU

BOIS LOCAL

Les élus de la commission forêt du Trièves et les agents de la CCT ont rencontré le service des ventes des bois de l'Office national des forêts le 13 février dernier. L'objectif était d'échanger sur les différents modes de vente des bois de forêts communales. Un focus a été fait sur l'achat en bois façonné qui consiste à couper les bois puis les trier selon leur qualité avant de les mettre à disposition des vendeurs. Ce mode de vente permet de soutenir l'emploi local et les circuits courts, car la commune peut choisir l'acheteur de ses bois et l'utilisation qui en sera faite.

TU VEUX FAIRE DU JUDO ?

Les dates du Forum des associations 2025 sont calées : week-end des 13 et 14 septembre à Clelles, Monestier de Clermont et Mens. Informations précises dans le prochain numéro de ce journal (parution mi-juillet).

PRISE DE FONCTION

Des élections municipales partielles ont eu lieu à Gresse en Vercors suite à la démission de plusieurs élus. Le nouveau conseil a élu Rémi Goube à la fonction de maire. Bon mandat à lui et à son équipe !

POUR L'EMPLOI

L'entreprise à but d'emploi, Pep's Trièves, entité engagée dans l'expérimentation Zéro chômeur de longue durée, tiendra son assemblée générale le mardi 13 mai 2025 à 18h à la salle Eloi Ville de Saint-Martin de Clelles. Pour voter et porter sa candidature, il faut être adhérent... Se renseigner à l'adresse mail suivante accueil@peps-trieves.com
Actualité spéciale printemps > Pep's Trièves propose à la vente des cuves de récupération d'eau de 1000 litres, renseignements au 04 76 34 51 55.

DERNIÈRE LIGNE DROITE

Depuis 2018, la Chambre d'agriculture de l'Isère est mandatée par CCT afin d'accompagner les producteurs et les artisans engagés dans le projet de la Maison de Pays du Trièves. La SARL, qui gèrera le futur magasin de vente, a été créée fin 2024 avec 20 associés. En 2025, il est prévu de programmer 10 nouveaux jours d'accompagnement d'un montant global de 6 000 euros (budget du service Emploi-économie). Rappel : ouverture de la Maison de pays prévue pour février 2026.

ALPAGES : INSTRUIRE LES PROJETS

Pour accompagner et animer le troisième Plan pastoral territorial du Trièves pour la période 2024-2029, la CCT s'appuie sur le savoir-faire de la Fédération des alpages de l'Isère. La dépense de la CCT pour financer cet accompagnement se monte à 2 895 euros subventionnés à 60% par la Région.

PREMIER BOULOT

Depuis 2020, la CCT porte le dispositif de Chantiers jeunes qui permet de promouvoir la citoyenneté et l'engagement des jeunes, de les rapprocher du monde professionnel. Ces chantiers permettent chaque année à plus d'une trentaine de jeunes âgés de 16 à 18 ans de bénéficier pour certains d'une première expérience de travail salarié (signature d'un contrat, première fiche de paie, respect d'un cadre et d'horaires de travail, travail en équipe). En 2024, 9 communes ont participé et ont porté 22 contrats. En 2025, une subvention de 7200 euros est sollicitée auprès du Département de l'Isère. La CCT perçoit la subvention qu'elle reverse aux communes dans la limite maximum de 250 euros par jeune à raison de 6 jeunes maximum par commune.

SOUTIEN AUX PARENTS

La CAF lance chaque année un appel à projet destiné à accompagner les parents de jeunes enfants, d'enfants et d'adolescents, à soutenir les familles les plus vulnérables et l'épuisement parental. La mission est portée par Le Granjou - Maison des Habitants qui élabore un programme d'actions en partenariat avec les professionnels des crèches, écoles, collèges... Le budget pour 2025 se monte à 14 118 euros avec des subventions de la Caisse d'allocations familiales (6 353 euros) et du Département (4 941 euros). Renseignements > 04 76 34 28 40

EN DIRECT DES FERMES

L'association Trièves Transitions Ecologie édite un livret de 52 pages au prix de 14 euros. Dans un contexte de renouvellement générationnel important, les questions de transmission et d'installation sont devenues prégnantes. Le cahier donne à voir les parcours variés d'une douzaine d'installations, le rôle déterminant des agriculteurs cédant leur ferme, et d'un certain nombre de facilitateurs, collectivités, institutions agricoles, associations... Pour commander l'ouvrage : www.helloasso.com/associations/trieves-transitions-ecologie



Y'A PLUS D'ASPERGES ?

Pain, fruits et légumes, fromages de vache, de chèvres ou de brebis, spécialités de viande ou charcuterie, miels et douceurs, les étals des marchés reprennent des couleurs avec le printemps. Marchés réguliers ou marchés saisonniers, les producteurs et artisans locaux donnent rendez-vous aux habitants du Trièves partout sur le territoire. Jours et lieux sur le site du tourisme de la CCT : www.trieves-vercors.fr/restaurants-produits-du-terroir/les-marches/

MA VIE DE GRAND-PARENT

Mixages à Mens organise des ateliers mensuels en direction des grands-parents du territoire. Ces temps d'échanges ont pour but de partager des moments conviviaux et chaleureux, pour échanger, réfléchir à sa relation avec ses petits-enfants et leurs parents, partager joies, plaisirs, soucis et inquiétudes. Ces rencontres sont gratuites et animées par une professionnelle (éducatrice spécialisée et médiatrice familiale). En 2025, l'objectif est de créer deux nouveaux groupes sur le secteur de Clelles et alentours. Les personnes intéressées peuvent appeler directement Mixages au 04 76 34 27 02.

LES 60 ANS D'UNE BELLE STRUCTURE SOLIDAIRE



Le samedi 14 juin 2025, l'association AVT Séjours pour tous, organisatrice de vacances à Saint-Maurice en Trièves pour des personnes en situation de handicap, organise une grande journée festive pour souffler ses bougies ! Ouverte à tous ! 11h inauguration de l'extension d'un bâtiment suivie d'un verre de l'amitié 12h30 repas sur réservation (25 euros). 14h30 témoignages d'animateurs et de vacanciers 16h conférence gesticulée « L'audace d'être soi » par Juliette Lesne De 17h30 à 23h : concerts No Monark (rap/slam/chansons), Mr Thousand and Ramirez (folk blues alternatif), Synonyme (pop variétés chansons françaises). Buvette et restauration sur place à partir de 15h. Renseignements > 04 76 34 70 08



Pouce-pouce

Premiers témoignages d'usagers quelques semaines après le lancement de l'auto-stop organisé >

Marie Carrier, habitante de Monestier de Clermont, travaille à la Maison de santé de Mens en tant qu'infirmière Asalée. Elle partage l'unique véhicule du foyer avec son conjoint. « Je fais souvent les trajets avec ma voiture, mais quand il faut s'organiser autrement, je privilégie l'auto-stop. C'est une habitude déjà ancienne. Le dispositif organisé par la CCT me plaît bien car il apporte un autre regard sur la pratique. En appartenant à un réseau, j'ai l'impression d'être pleinement légitime quand je lève le pouce. D'une certaine manière, je me sens moins marginale. Je me questionne sur le fait de proposer au conducteur de participer financièrement au trajet, si ça pouvait en motiver certains à prendre en stop... je trouverais cela normal. Je ne constate pas un grand changement depuis le lancement du service en janvier dernier. Je pense qu'il faut du temps pour que les Triévois le repèrent puis l'essaient. Personnellement, je fais du stop uniquement aux heures de pointe et je ne rencontre aucune difficulté majeure. J'ai galéré une seule fois lorsque le conducteur m'a déposée au carrefour de Lavars car il ne pouvait aller jusqu'à Mens. Le temps d'attente est assez variable. Je constate que la route reliant Monestier à Mens n'a pas tant de circulation que ça. D'ailleurs, quand j'utilise ma voiture, je ne vois jamais d'auto-stoppeur sur ce trajet » Pourtant, Marie Carrier est persuadée que le principe va peu à peu s'ancre et se développer. C'est une question de temps.

Renseignements : Tél. : 07 43 26 45 17
www.cc-trieves.fr/auto-stop



Corinne Fontaine Retraitée à Mens

« N'ayant ni voiture, ni permis de conduire, je me suis inscrite à l'auto-stop organisé. Je trouve que c'est une très bonne idée qui va dans le sens de la solidarité et d'une prise en compte de l'environnement. Je vais être franche, je n'ai pas encore essayé car nous avons tous les commerces et services nécessaires dans notre village. Pourtant, pour des choses particulières, j'ai parfois besoin d'aller à la Mure. C'est dans ces occasions que je souhaite tester l'auto-stop en me sentant en sécurité ». Rendez-vous pris avec Corinne Fontaine dans un prochain numéro pour savoir si l'expérience s'avère concluante ou non.



ATELIERS COMMENT ÇA ROULE ?

Vous effectuez des petits trajets réguliers et vous souhaitez consommer moins de carburant, limiter votre empreinte carbone tout en vous maintenant en forme ? Vous ne savez pas si l'utilisation d'un vélo à assistance électrique est adaptée à vos besoins ?

Avant d'acheter votre propre cycle, c'est l'occasion d'essayer !

Location : 1 mois complet
Coût : 15 euros

Caution de 500 € par chèque (non encaissé sauf si dommages constatés) ou mandat de pré-autorisation de prélèvement.

Possibilité de participer à un atelier de découverte encadré pour une prise en main sereine.

TESTER LE VÉLO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ?

Renseignements et réservation >
La Réserve - Monestier de Clermont
Tél. : 07 69 42 73 67

Les premières familles intéressées étaient nombreuses lors de la permanence de lancement du 9 avril à la ressource l'Etrier à Monestier de Clermont.

Deux soirées, en partenariat avec l'association Névé, pour partager informations et ressources afin d'imaginer et mettre en place des solutions de mobilités douces et solidaires en Trièves, pour soi, son voisinage, son village... Gratuit et apéritifs offert.

- **Clelles** (mairie) de 18h15 à 20h15
Lundi 5 mai et lundi 19 mai.
- **Monestier-de-Clermont** de 18h15 à 20h15
Mardi 27 mai et lundi 2 juin.

Renseignements >
Clotilde Sénépin,
chargée de mission CCT
Tél. : 07 43 26 45 17
c.senepin@cdctrieves.fr



Service Transitions / Tél. : 04 76 34 49 15 / mobilites@cdctrieves.fr

PAROLES D'AGENT

Martine en Laponie

Martine Chiariglione est une figure de la CCT appréciée de tous. Elle part à la retraite au mois de mai prochain. L'occasion de saluer des compétences multiples, un solide sens du service public et un sourire ensoleillé.



Dommage que cet article ne soit pas sonore, vous auriez pu bénéficier de l'accent du midi de Martine dont les racines familiales sont situées près de Toulon. Un accent qui chaque jour convoque la bonne humeur. Cette mère de 3 enfants et grand-mère de 5 petits-enfants s'est installée en Trièves en 1994. Avant d'intégrer la Communauté de communes de Monestier de Clermont puis celle du Trièves elle a travaillé un temps aux Nouvelles du Pays où elle s'est chargée de la réalisation d'un livre autour des recettes du Trièves après avoir rencontré beaucoup d'habitants. Déjà le goût des autres ! Sa carrière dans le secteur public commence en 1997. Depuis, ses épaules étant suffisamment solides, ses fonctions n'ont cessé de grandir et elle a réussi deux concours administratifs dont celui de rédacteur en 2009. Aujourd'hui, elle laisse deux missions essentielles : la gestion de la facturation de l'eau potable et de la

gestion des déchets et le suivi administratif des séances du conseil communautaire (préparation et convocations, compte-rendus, contrôles de légalité en Préfecture...).

« J'ai profondément aimé mon travail. Malgré la charge, sa dimension variée m'a permis d'être en contact avec de multiples partenaires : les collègues, les élus du territoire, les secrétaires de mairie, les services de la trésorerie, sans oublier bien sûr les usagers. J'ai toujours eu des relations agréables avec les uns et les autres. Bien sûr, la société évolue et je constate parfois plus de dureté de la part des personnes qui m'appellent pour un problème de facture. Ces personnes restent minoritaires mais certains jours, on aurait envie de leur raccrocher au nez tant elles peuvent être désagréables. » Mais Martine sait garder son sang-froid. Sa bienveillance naturelle alliée à un vrai savoir-faire permettent toujours d'apaiser les choses. Bref, quand

l'humain est là... tout va ! Pour être complet, il faut aussi parler de sa connaissance quasi parfaite des rouages de la collectivité. Parfois, lorsque des collègues viennent lui demander des informations, elle leur indique que les éléments sont sur le serveur informatique ; peine perdue, ils préfèrent ses explications en direct aussi fiables et plus rapides. Seule petite ombre au tableau, les sollicitations répétées sur le territoire lorsqu'elle ne travaille pas : « C'est vrai que j'étais souvent abordée pour des renseignements en lien avec mes fonctions ; rien de grave mais parfois une pointe d'agacement montait en moi. »

Des projets ?

« J'ai la chance d'aimer plein de choses dont la randonnée et les voyages mais aussi et surtout la lecture. Je suis ce que l'on pourrait appeler une camée des livres, capable de lire très tard dans la nuit, rassurée par la présence de piles de romans au pied

de mon lit. J'aborde donc la retraite avec sérénité, convaincue qu'avec mon mari, lui aussi à la retraite, nous avons de nombreuses activités, spectacles et découvertes à partager ensemble. » Mais pas de jardin, ni de bricolage : « J'ai deux mains gauches » avoue-t-elle. Quand on lui demande d'évoquer une envie particulière, Martine n'hésite pas une seule seconde : « Je veux absolument amener deux de mes petits-enfants, Evora et Louison, au Village officiel du Père Noël situé à Rovaniemi, en Finlande. Leur mère a fait une partie de ses études dans ce pays et j'ai une réelle passion pour les contrées glacées de la planète ».

On est bien loin des pinèdes bruisantes de cigales du Var... Peu importe, l'essentiel est de vivre en chantant, qu'il fasse 35 degrés ou qu'il gèle à pierre fendre. C'est la mélodie de la vie et Martine la fredonne avec justesse.

ENFANCE-JEUNESSE

Centre de loisirs du mercredi et vacances, animations jeunes
Rens. : 04 76 34 28 42
www.cc-trieves.fr (onglets en page d'accueil).



L'été en vue !

Le programme des séjours de l'été 2025, organisés par la CCT, est en ligne ! Pré-inscriptions jusqu'au 7 mai inclus. Confirmation d'inscription à partir du 12 mai 2025.

Rens. : 04 76 34 28 42

PETITE ENFANCE

Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), Pom' de reinette, accueille les familles des secteurs de Monestier de Clermont, Avignonnet et Clelles. De 8h45 et 11h30... Venez et partez quand vous voulez et sans inscription. En savoir + >
www.cc-trieves.fr/#lieux-de-parentalite

AVIGNONNET (crèche)
Mercredis 2025 (fin 1^{er} semestre) >
4 juin, 2 juillet

CLELLES (salle sagittaire)
Vendredis 2025 (fin 1^{er} semestre) >
23 mai, 20 juin, 18 juillet.

MONESTIER DE CLERMONT (Le Granjou)
2025 (fin 1^{er} semestre) > samedi 17 mai,
samedi 14 et vendredi 27 juin, vendredi 25 juillet



Pour les parents à la recherche d'un mode de garde > Le Relais petite enfance (RPE)

Permanences >
mardi de 16h30 à 18h à Monestier de Clermont
au Granjou
jeudi de 16h30 à 18h à Mens, 123 rue des Aires au dessus de la crèche, et sur rendez-vous au 06 79 24 97 18
c.zimmer@cdctrieves.fr



Le maire de la commune, Jean-Louis Poite, entouré de deux adjoints, Alain Vidon (à gauche) et Sylvain Rolland. Isabelle André (absente le jour de la rencontre) est aussi adjointe.

Le Granjou et Mixages : espaces de services, de rencontres, d'échanges, et de soutiens aux initiatives des habitants et des associations.



VIE SOCIALE - FAMILLES
ACTUALITES DU GRANJOU
MAISON DES HABITANTS
04 76 34 28 40 / ACCUEIL.GRANJOU@CDCTRIEVES.FR



VIE SOCIALE - FAMILLES
ACTUALITES DE MIXAGES
ESPACE DE VIE SOCIALE
04 76 34 27 02 / ACCUEIL.MIXAGES@CDCTRIEVES.FR

PAROLES D'AGENT

Cheminer avec les parents

La CCT organise des temps forts à destination des parents d'enfants et d'adolescents dans le cadre du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) financé par la Caisse d'allocations Familiales (CAF).



Questions à **Isabel Bonnaire**
Animatrice et référente familles CCT - 07 57 44 12 79
Granjou-Maison des habitants à Monestier de Clermont

De manière générale, que viennent chercher les parents lors des ateliers ou des rencontres débat autour de la parentalité ?

« Les parents se déplacent pour rencontrer des professionnels (éducateurs, animateurs, psychologues...) mais aussi d'autres parents afin de partager leurs expériences. Cela leur permet de prendre de la distance avec les préoccupations du quotidien, de dénouer des situations parfois problématiques et de restaurer de la sérénité au sein de la famille. Certains parents veulent aussi rompre leur isolement. »

Au fil des années, constatez-vous une évolution des besoins ou difficultés exprimés par les familles en termes d'éducation de leurs enfants ?

« D'abord, je tiens à dire qu'elles nous font confiance. Elles s'expriment librement sachant qu'elles seront reçues avec bienveillance et respect. Cette confiance mutuelle permet de mieux cerner les difficultés liées, par exemple, à la séparation du couple, à la famille recomposée, aux limites éducatives, aux émotions, à l'agressivité, au harcèlement, aux conflits, au deuil, etc. Il n'y a pas vraiment de grandes évolutions autour de la parentalité. J'observe juste qu'aujourd'hui, certains parents semblent plus perdus qu'auparavant. Comme si la société portait en elle des injonctions supplémentaires leur intimant d'être de « bons parents », ce qui n'a pas vraiment de sens. Les parents savent ce que c'est que d'être des parents. Il ne s'agit pas pour nous de leur apprendre la vie. Mais de les aider à se poser des questions. Nos différents temps forts offrent un espace de réflexion sur le rôle de parents dans l'éducation et proposent des moyens de l'exercer au mieux. Les ateliers parentalité permettent d'encourager l'expression des compétences parentales de chacun et de les renforcer en les confrontant à d'autres. J'ajoute que les réseaux sociaux perturbent de manière nouvelle les familles. On peut y lire tout et son contraire. Notre rôle est donc d'aider les parents à trouver des repères fiables. »

Pour quelle tranche d'âge, les «problématiques» sont-elles les plus grandes ?

« Deux périodes me viennent naturellement à l'esprit : celle de la petite enfance et celle de la pré-adolescence. Quand un tout-petit arrive au sein de la famille, de nombreuses choses sont bousculées et peuvent déstabiliser le foyer. Cette question est au centre des permanences de notre espace d'accueil enfant parents « Pom'de reinette » (lieux, dates et contact page 15) conçu pour accompagner les parents dans les premières années de la vie de leur enfant de 0 à 6 ans afin de répondre au mieux à des besoins spécifiques dans une période de construction de la relation parent/enfant. D'après Jean-Paul Gaillard, thérapeute de la famille, il convient de construire les bases de toute sociabilité et donc de « permettre aux enfants d'inhiber leur agressivité et leur mégalomanie primaires et de construire des émotions sociales sans l'autorité de mode paternel véhiculé par le monde vieillissant. » Plus tard, dès le CM2 ou la sixième, l'enfant entame une transformation souvent tumultueuse pour lui-même. Là-aussi, il y a un chamboulement pour tous qu'il s'agit d'appréhender. Les périodes de la préadolescence et de l'adolescence sont un changement profond, surtout dans notre société en perpétuelle évolution. Evolution qui peut provoquer une perte des « rituels » de passage et « ébranler » les bases de la civilité ou du savoir-vivre en communauté... Dans ces conditions, les parents ont besoin d'inventer un nouveau « pacte éducatif ».

Comment vivez-vous votre travail ?

« Je suis toujours très enthousiaste de rencontrer les parents. Et notamment de plus en plus de papas. Les échanges sont chaleureux. On sent que le dialogue peut soulager car notre société actuelle fait mal. Les gens courent et ils n'arrivent pas forcément à arrêter le temps. Ils savent qu'avec nous, ils peuvent faire une pause et partager des choses essentielles de leur quotidien sans jugement aucun. »



Bienvenue à **Bénédicte Wanion !**
Directrice de Mixages à Mens

« J'ai travaillé longtemps pour la Ville et le CCAS de Grenoble, sur des postes en lien avec l'action sociale et le développement local. Comme responsable de Maison des Habitants ou Directrice de territoire notamment, j'étais au cœur des dynamiques habitantes, associatives, partenariales... et au cœur des politiques publiques sur différents secteurs de la ville. J'étais particulièrement mobilisée sur les questions d'accès aux droits, de participation habitante, d'émancipation à tous les âges de la vie. Des thématiques transversales, riches et passionnantes que je souhaite aujourd'hui aborder en milieu rural. »

Ne rien rater !

Le Granjou et Mixages publie des newsletters annonçant les permanences, animations, ateliers, sorties à venir. Demandez à être destinataire : accueil.granjou@cdctrieves.fr accueil.mixages@cdctrieves.fr

Prochains rendez-vous autour de la parentalité
Samedi 17 mai 2025
au Granjou de 10h à 12h
Être parents aujourd'hui ?

Un temps de paroles partagées suivi d'un atelier mouvements dansés. Comment rester soi-même et se faire confiance. Prendre soin de ses émotions de parents. Animée par Estelle Sinatra psychologue.
Possibilité d'accueillir les enfants

1^{er} - 15 juin 2025
Quinzaine de la parentalité
Programme à venir.
Rens. : 04 76 34 28 40

Au pied de l'Obiou : Saint-Baudille et Pipet

Rencontre avec les élus de la commune pour prendre la température des lieux et de leur engagement auprès des habitants.

Prenez rendez-vous avec le maire, Jean-Louis Poite, et voilà qu'il vous accueille entouré de la secrétaire de mairie et de deux adjoints. Pas le style donc à prendre la lumière pour lui tout seul. On remarque plutôt de l'humilité et la faculté de travailler avec les autres. « C'est un chef d'orchestre qui partage toujours la partition » disent de lui ses adjoints. Lui, qui est élu depuis 1983 (record local ?), se définit comme un « dinosaure ». « Après tout ces mandats, je sais que je m'investis d'une façon devenue rare. Dans ma voiture, j'ai tous les outils qui me permettent d'intervenir quand cela est nécessaire. Ici, nous avons fait le choix de ne pas avoir d'agent technique. Les élus retroussent régulièrement leurs manches pour de menus travaux. Pour les plus lourds nous faisons

Qu'est-ce qui a marqué le présent mandat qui s'achève en mars 2026 ?

Réponse en chœur : « un important travail de remise à jour de documents communaux tels que le schéma directeur de l'eau, le plan communal de secours, le référentiel incendie et aussi nos différents supports d'information, journal et site internet. » Côté grands projets : « Nous préparons avec la commune de Mens un important chantier pour résoudre les problèmes de turbidité de l'eau qui, après de grosses précipitations, peut prendre la couleur du Coca. L'investissement est estimé à 500 000 euros subventionnés par l'Agence de l'eau et le Département. D'ici la fin de l'année, des travaux vont commencer à l'ancienne école du Perrier avec la création de deux logements locatifs

Les liens entre élus, avec les habitants ?

« Notre équipe municipale est toujours complète ce qui montre une bonne implication de chacun. Les habitants restent courtois même si on remarque parfois un peu plus d'agressivité. » Jean-Louis Poite estime que les bonnes années sont derrière lui. « Le monde rural a évolué. Je constate qu'il y a plus d'individualisme qu'avant et que les réseaux sociaux remplacent le dialogue. Maintenant, les gens à la campagne veulent souvent les avantages de la ville ce qui n'est pas possible. Sur notre commune, c'est un peu moins vrai car nous sommes constitués de nombreux petits hameaux où les habitants se prennent en main et participent à l'entretien de leur cadre de vie. C'est appréciable ! »

Un village vivant ?

Saint-Baudille bénéficie d'un Comité des fêtes dont la principale animation est un méchouis annuel rassemblant surtout les anciens (dixit le maire). L'association Créa loisirs propose des jeux et des rencontres appréciés. Deux associations de chasse cohabitent et une association gère le beau refuge de Rochassac. Les élus constatent que la configuration en hameaux entraîne un réel éclatement de la population mais que malgré tout les temps conviviaux existent. Sur le plan économique, la commune est dynamique avec la présence de nombreux artisans et une activité agricole très importante « Il n'y a plus de commerces depuis longtemps. La venue chaque semaine de l'épicerie ambulante de Lalley est une vraie chance même si Mens n'est pas loin. » Sur le plan touristique, les très beaux sentiers des alentours attirent les randonneurs qui profitent de la présence de gîtes ruraux sur place. La population, 235 habitants, a baissé ces dernières décennies. Ici aussi, la question du logement est problématique pour les jeunes. Les habitations qui se vendent, le sont à des prix relativement hauts

Clin d'oeil

Comment se nomment les habitants de Saint-Baudille et Pipet ?
1 - Les San-Pancrassous
2 - Les Baudillons
Réponse en bas de page

favorisant plutôt l'arrivée de personnes plus âgées et plus aisées. « On assiste à une certaine gentrification. » Le vieillissement est aussi une réalité. « D'où l'importance des interventions à domicile de l'ADMR ».

Regard sur l'intercommunalité ?

Alain Vidon, adjoint, mais aussi vice-président CCT en charge de la vie scolaire dit en plaisantant : « Je vais sortir ». Le maire, en souriant, le retient. « Les grandes missions de la communauté de communes sont importantes et correctement menées comme la gestion des déchets et des écoles par exemple. Donc, en gros, ça va. Nous avons plus d'incompréhension au niveau de certaines actions qui demandent des embauches de chargés de mission. » Et Sylvain Rolland de donner un exemple : « L'auto-stop organisé, je ne vois pas à quoi ça sert ! ». Le maire regrette un peu la fusion des trois ex-communautés de communes en affirmant que plus les structures grossissent plus la proximité recule. C'est pourquoi, ici, les élus ne sont pas favorables au transfert de la compétence eau potable et assainissement à la CCT. Ils sont satisfaits que celui-ci ne soit finalement pas rendu obligatoire. « Par contre, mutualiser avec Mens est une bonne idée » conclut Jean-Louis Poite, finalement pas si conservateur que ce qu'il affirme !



appel à des entreprises locales de menuiserie, de peinture, d'entretien d'espaces verts, etc. On exprime ici une forme de résistance, de conservatisme face à des lois et directives, parfois très compliquées qui viennent d'en haut et qu'on ne comprend pas vraiment. » Pour avancer, le trio d'élus, sait qu'il peut compter sur la qualité du travail administratif et financier assumé par la secrétaire de mairie. « C'est notre plaque tournante ! » disent-ils avec enthousiasme.

pour une dépense de 100 000 euros. Enfin, nous pouvons citer aussi, l'autorisation que nous avons donnée pour l'installation d'une nouvelle antenne téléphonique afin de résorber une zone blanche. Ce genre d'initiative fait parfois polémique mais nous assumons de privilégier d'abord les besoins des habitants. » Pragmatisme donc ? La réponse est, là encore, unanime : « Oui ! Et surtout pour la question de la transition écologique que nous traitons au coup par coup. Avec juste du bon sens. »

Des rencontres collectives qui font du bien

Les services de la CCT et des associations du territoire mettent en place des projets à destination des personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie grâce aux subventions de la Conférence des financeurs gérée par le Département de l'Isère. Les initiatives rencontrent un vif succès et répondent parfaitement au besoin de lien social exprimé par les participants.



La Tablée

Slavica et Maud (professionnelles de l'accompagnement) et Mixages, espace de vie sociale à Mens



« La Tablée, c'est la volonté d'offrir un espace de convivialité autour de la table (de 10h à 14h30, 2 vendredis par mois). On cuisine, on échange des recettes et des nouvelles, avec un bon café et en bonne compagnie, puis on partage le repas. Comme à la maison, on va à notre rythme et on peut s'éclipser pour s'installer au salon et lire le journal ou s'aérer dans la cour de Mixages. »

Renseignements > 07 82 07 82 36



Rotations culturelles

Association ADMR de Mens

Ces ateliers sont confiés à une intervenante, Céline Ailloud-Perraud, professeure de danse, éducatrice en sport-santé adapté. Ils sont ouverts aux auxiliaires de vie et aides à domicile pour les aider, à l'aune de leurs missions, à être bien dans leur corps pour mieux s'adapter aux différentes postures rencontrées au quotidien auprès des personnes âgées. Le métier étant physiquement et psychologiquement difficile, les ateliers offrent un autre regard sur la profession. Ils facilitent certaines interventions et donnent des solutions nouvelles pour accompagner l'autonomie des personnes âgées via de l'activité physique adaptée. Les personnes âgées participent elles-aussi aux ateliers. Tous en redemandant !

Renseignements > 04 76 34 66 67

Cycle thématique : douleur, le deuil, bien-être...

Mixages - Espace de vie sociale à Mens

Au mois d'avril, à St-Jean-d'Hérans, Mixages a proposé aux personnes de plus de 60 ans un cycle d'ateliers pour mieux comprendre les mécanismes de la douleur. Ces ateliers étaient animés par une psychologue de l'association Brain Up. « Au vu du nombre de personnes intéressées, nous avons élargi le groupe à 24 participantes et participants (au lieu de 18). Malgré cela, nous n'avons pas pu accepter tout le monde ! »

Un atelier sur le deuil et un autre sur le bien-être seront également proposés en juin et novembre 2025.

Renseignements > 04 76 34 27 02



Copains d'abord

Association ADMR de Cielles

Un dispositif pour permettre aux personnes âgées du secteur de Cielles de participer tous les 15 jours (vendredi après-midi) à des temps forts collectifs : ateliers créatifs (décorations diverses, peinture sur galet, fabrication d'objets...), jeux collectifs notamment pour solliciter la mémoire, lecture à voix haute, chansons, yoga sur chaise... Chaque rencontre réunit entre 12 et 15 personnes. L'animation est assurée par les auxiliaires de vie et les aides à domicile volontaires qui apprécient la démarche. Tous les temps forts sont agrémentés d'un café et d'un goûter. Plaisir de partager et de discuter, notamment pour des personnes qui, bien souvent, vivent seules, parfois éloignées de leur famille. Les bénévoles occasionnels sont les bienvenus pour le transport des participants.

Renseignements > 04 76 34 63 68



2^e et ultime saison !

Début avril, le Musée du Trièves à Mens a réouvert ses portes. L'occasion de découvrir une riche collection permanente sur le territoire et une exposition temporaire qui retrace la vie quotidienne des habitants pendant la Seconde guerre mondiale.

L'EXPOSITION

Jusqu'au 30 novembre 2025

Élaborée de manière participative sur la base des travaux menés par les associations patrimoniales locales, cette exposition met en lumière l'histoire de ce territoire de moyenne montagne dans la tourmente de la guerre : la vie quotidienne, les chantiers de jeunesse, la Résistance, les maquis et le lien avec le Vercors, les personnes cachées, les événements militaires jusqu'à la Libération. Au-delà des faits, l'exposition s'interroge sur les commémorations et la transmission de cette histoire.

De mai à septembre > du mardi au dimanche de 15h à 18h.

Tarifs > plein tarif 2,30 € / tarif réduit 1.60 € / Gratuit pour les moins de 12 ans. / Groupes : 1.60 € à partir de 10 personnes.

Visite commentée > Par l'association des Amis du Musée du Trièves. Durée 1h15 environ. La visite est incluse dans le prix d'entrée au musée :

4 mai à 16h, 8 mai à 11h30, 1^{er} juin à 17h, 6 juillet à 17h, 3 août à 17h, 7 septembre à 17h, 5 octobre à 16h, 2 novembre à 16h, 11 novembre à 11h30, 29-30 novembre pour la clôture de l'exposition.



LES ANIMATIONS : EXPOSITIONS, CONFÉRENCES, VISITES...



PROGRAMME 2025

Le programme 2025 propose de multiples manifestations culturelles qui s'articulent autour de l'exposition thématique du Musée. Pour une mise en lumière sensible de cette période de la Seconde Guerre mondiale sur le territoire. Le Trièves a toujours été partie intégrante de la grande histoire du Vercors ; il a aussi sa propre histoire à raconter.

Livret à disposition dans les équipements et consultable sur le site de la CCT : encart en page d'accueil > www.cc-trieves.fr

COMMÉMORATION



Hommage aux résistants
Dimanche 27 juillet 2025 - 11h - Ouvert à tous
Aux Fourchaux (Chichilianne), sur le thème de la Fraternité
En complémentarité des cérémonies de commémoration des combats du 21 juillet 1944.

PERSONNES ÂGÉES

Des rencontres pour les aidants familiaux

Un soutien pour ceux qui soutiennent au quotidien. Groupe de paroles mis en place par le Département de l'Isère et des psychologues du territoire. Secteur Monestier de Clermont (07 87 20 64 02), secteur Cielles/Mens (06 21 13 30 00).

Aide et soins à domicile en Trièves

- Service autonomie Maison du Département à Mens 04 80 34 85 03
- ADMR Mens 04 76 34 66 67
- ADMR Monestier de Clermont 04 76 34 11 73
- ADMR Cielles 04 76 34 63 68
- SSIAD Mens 04 76 34 67 83
- SSIAD Monestier de Clermont 04 76 34 05 50



Agenda : le bon réflexe !

Pour avoir une vision complète des temps forts et manifestations organisés en Trièves par la CCT, les communes, les associations... consultez le site internet de l'Office de tourisme du Trièves :

www.trieves-vercors.fr/agenda

Formulaire en ligne à disposition pour relayer vos annonces !

NOUVEAU



FESTIVAL Bien l' Bourgeon
À Gresse en Vercors 29-31 mai 2025
 Événement populaire, festif et culturel engagé sur les questions de transition écologique en milieu rural.
 Organisé par l'association Mix'Arts, il accueille chaque année plus de 7 000 personnes pendant trois jours. Pour sa 8^e édition, il s'installe pour la 1^{ère} fois en Trièves. En journée : des spectacles, conférences, et animations et en soirée : des concerts avec des artistes renommés à l'échelle nationale et locale.
<http://mixarts.org/association/festival-bien-lbourgeon/>
 Réservations concerts : www.billetweb.fr/festival-bien-lbourgeon
 Billets par soir : de 31€ à 34€ / Pass 3 soirs : de 80€ à 91€
 Gratuit pour les enfants -12 ans



FESTIVAL Popodaï
À Mens Espace Culturel, Temple, Halle (4 au 11 mai)
À Cornillon en Trièves Maison Atelier (3 mai)
 Organisé par la librairie La Palpitante à Mens en lien, entre autres, avec le réseau de lecture publique du Trièves. Expositions, lectures, performances, court-métrage, marché de poterie, repas...
 Programme détaillé : www.lapalpitante.fr
 Renseignements : 04 56 55 23 08

Bibliothèques
 HORAIRES
Le Percy
 Mardi 10h-12h et 16h-19h
 Mercredi 9h-12h30 et 14h-18h
 Jeudi 17h-19h
 Samedi 10h-12h30
Mens
 Lundi 16h-19h
 Mercredi 9h-12h30 et 14h-18h
 Jeudi 16h-19h
 Samedi 9h-12h30
Monestier de Clermont
 Lundi 16h-19h
 Mercredi 9h-12h30 et 14h-18h
 Vendredi 16h-19h
 Samedi 9h-12h30
 POUR CONNAÎTRE LES OUVERTURES DES BIBLIOTHÈQUES-RELAIS ET DES ESPACES LIVRES NOMADES ET CONSULTER L'AGENDA
bibliotheques-trieves.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

PERMANENCES AIDES ET CONSEILS

- Assistante sociale
- Conseillère en économie sociale et familiale : aide à la gestion budgétaire, surendettement
- Médecin et Infirmière PMI (suivi santé jusqu'à 6 ans)
- Sage-femme
 Maison du Département à Mens : 04 80 34 85 00
- Mission Locale 16/25 ans : insertion, emploi, santé, logement...
 Mens : 04 76 78 88 76 (mardi)
 Monestier : 04 76 78 88 76 (mercredi)
- Centre de planification familiale : pour toute question relative à la vie familiale et personnelle, vie conjugale, parentalité, sexualité...
 Sur RDV au 04 76 81 47 04 (Mixages)
 04 76 29 86 50 (le mardi au Granjou)



France Services
 Monestier-de-Clermont
 Bureau de la Poste
 Tél. : 04 76 34 36 13
 06 33 97 55 80
 Maison du département à Mens
 Tél. : 04 80 34 85 00

URBANISME

Permis de construire, déclaration préalable de travaux...
 Renseignez vous auprès de votre commune pour connaître les dispositions réglementaires.
Architectes conseils
 Permanence gratuite. RDV auprès du service aménagement de la CCT 04 76 34 44 29

LOGEMENT

Déposer sa demande >
 ● Format papier auprès du Comité local de l'habitat (50 rue de la poste à Clelles)
 Rens. : 04 76 34 44 29
 ● En ligne : www.demande-logement-social.gouv.fr

Conseil juridique de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL)
 Sur RDV au 04 76 53 37 30

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL
 Service public d'assainissement non collectif (Spanc)
 04 76 34 44 29
accueil.spanc@cdctrieves.fr
 Mode d'emploi sur : www.cc-trieves.fr

Conseils communautaires 18h30 - St Martin de Clelles > 2025 : Lundis > 19/05, 30/06, 15/09, 13/10, 17/11, 15/12

L'ordre du jour et les compte-rendus sont disponibles sur le site www.cc-trieves.fr/conseil-communautaire
 Chaque compte-rendu de séance est mis en ligne après son approbation lors de la séance suivante.

JOINDRE LA CCT

- Siège à Monestier de Clermont (services généraux, techniques, déchets) 04 76 34 11 22
- Direction aménagement et développement à Clelles 04 76 34 44 29
- Vie scolaire/liensfamilles 04 76 34 46 61
- Culture 04 76 34 67 66



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES
 INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Directeur de publication : Jérôme Fauconnier
 Conception générale, réalisation et photos : chargé de communication (f.maurice-laforge@cdctrieves.fr), services de la CCT, Olivier Drion (illustration agriculture en 2050) AdobeStock. Impression : Technic Color. Tirage 5200 ex / Distribution la Poste

N°29 ÉTÉ 2025
 Distribution juillet

GUIDE DU TRI



www.cc-trieves.fr

